

**SOUDAN**

**Le gouvernement est responsable des exactions commises dans le Darfour mais continue de nier les faits**

Index AI : AFR 54/067/2004

ÉFAI

**Embargo : dimanche 20 juin 2004 (00 h 01 TU)**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Alors que l'on commémore la Journée mondiale des réfugiés pour la quatrième fois, Amnesty International appelle la communauté internationale à traduire en actions concrètes l'inquiétude que lui inspirent le chaos et la désolation qui règnent au Darfour ; l'organisation demande que les populations déplacées puissent bénéficier d'une protection et d'un soutien matériel et financier dignes de ce nom.

« *Le gouvernement soudanais est responsable du déplacement de plus d'un million de civils ainsi que des incendies de villages, meurtres de civils, viols, pillages et destructions systématiques des moyens de subsistance imputables aux milices Janjawid soutenues par les autorités soudanaises et bénéficiant en particulier de l'aide de l'armée de l'air, a déclaré Amnesty International. Bien qu'il lui incombe de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir le respect des droits de la population civile et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à toutes les personnes déplacées, le gouvernement soudanais continue de faire barrage aux véhicules, à l'aide médicale et même aux livraisons de nourriture. Il persiste, en outre, dans de nombreuses déclarations publiques, à nier la gravité de la crise humanitaire et du non-respect des droits humains dans le Darfour.* »

L'organisation a poursuivi en ces termes : « *La Journée mondiale des réfugiés est l'occasion pour la communauté internationale de tendre la main aux États qui ne sont pas en mesure de faire face seuls à la présence de nombreux réfugiés sur leur territoire. Nous avons pu observer que lorsque la solidarité internationale fait défaut, ou qu'elle se manifeste trop tard, le tribut en vies humaines et en souffrances peut s'avérer très lourd. C'est ce que risque de provoquer la crise qui règne dans le Darfour.* »

Le Tchad accueille actuellement quelque 130 000 personnes ayant fui le conflit dans le Darfour.

« *La saison des pluies arrivant, il devient extrêmement urgent de fournir aux populations*

*déplacées établies des deux côtés de la frontière séparant le Tchad et le Soudan la protection et le soutien dont elles ont besoin ; en effet, les pluies vont rendre l'accès aux camps de réfugiés quasiment impossible jusqu'au mois d'octobre. Lorsque les camps deviennent plus difficiles d'accès aux organisations humanitaires, le risque de mortalité au sein des groupes vulnérables comme les enfants ou les personnes âgées s'accroît.* »

De nombreux réfugiés sont arrivés au Tchad traumatisés par les événements auxquels ils avaient survécu et assisté. Beaucoup de femmes ont été violées par les *Janjawid* dans le Darfour et souffrent des répercussions de ces sévices : maladies sexuellement transmissibles, grossesse, traumatismes psychologiques et stigmatisation sociale.

Les centaines de milliers de civils qui ont été chassés du Darfour mais se trouvent toujours sur le territoire soudanais sont actuellement dans une situation très précaire. Selon des informations continuant à parvenir à Amnesty International, des personnes déplacées ont été la cible de harcèlement et de violations des droits fondamentaux de la part des *Janjawid*, alors même qu'elles se trouvaient dans des camps où elles se croyaient en sécurité.

Un grand nombre de réfugiés sont arrivés au Tchad sans autre possession que les habits qu'ils portaient au moment de leur fuite. Les abris de fortune qu'ils ont pu construire à l'aide de chiffons et de bouts de bois ne leur offrent qu'une faible protection contre les conditions climatiques très dures de la région. En outre, les camps étant dépourvus d'installations sanitaires, les conditions d'hygiène y sont déplorable.

Les réfugiés qui se sont installés le long de la frontière ne sont toujours pas à l'abri des agressions. Les *Janjawid* les ont attaqués et l'armée de l'air soudanaise les a bombardés. C'est pour cette raison que le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a établi un certain nombre de camps à l'écart de cette zone. Le HCR a ouvert huit camps, où séjourneraient actuellement à peu près 90 000 personnes. Les conditions de vie y sont difficiles et les 40 000 personnes environ vivant à l'extérieur de ces campements se trouvent dans une grande détresse.

Amnesty International insiste également sur la nécessité de préserver la nature civile

---

et humanitaire des camps de réfugiés implantés au Tchad.

**Informations générales**

On recense aujourd'hui dans le monde plus de 12 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile ; la plupart d'entre eux, près de 75 p. cent, vivent dans le monde en voie de développement. Des millions de personnes ont été déplacées en raison des conflits et des violations des droits humains qui minent l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest et d'autres zones, telles que la Colombie, la Russie ou l'Asie du Sud. Les Palestiniens constituent toujours le plus grand groupe de réfugiés au monde. La crise touchant actuellement la région frontalière entre le Soudan et le Tchad est loin d'être la seule à nécessiter l'attention de la communauté internationale en ce qui concerne la protection des droits fondamentaux des personnes déplacées et le soutien humanitaire à leur apporter. Cependant, la situation y est particulièrement grave et exige une réaction rapide.

Outre les personnes qui ont trouvé refuge hors de leur pays, il existerait dans le monde plus de 23 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Elles devraient en théorie bénéficier des mêmes droits que n'importe lequel de leurs concitoyens, mais bien souvent, leur gouvernement ne peut ou ne veut les protéger. C'est au Soudan que se trouve le plus grand nombre de personnes déplacées. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**